

Traduction de la Newsletter de « Dressage Direct »

Interview à Rotterdam par Kim Kreling « Dressage Direct » (DD) de Mr Uwe Mechlem (ndlr : juge allemand O), après le premier essai de jugement avec un jury de surveillance (ndlr : 3 juges hors terrain dont lui) et 7 juges autour du rectangle.

Le premier essai de JSP (ndlr : Judges Supervisory Panel qui est un jury de juges de surveillance) a été mis en place lors du CDI***** de Rotterdam.

Considérant qu'au cours de cette compétition, seulement 5 notes sur 6000 ont été changées par le JSP, cela pose la question : « Est-ce que cette idée est intéressante au vu des efforts techniques quelle requiert et l'importante des dépenses qu'elle génère ? »

Pour la première fois, il y avait 7 juges au lieu de 5 assis autour de la carrière et pour la première fois, un JSP, une sorte de super commission d'appel, fut mise en place. Le JSP est une proposition de la Task Force (ndlr : Groupe de travail constitué après la dissolution de la commission Dressage de la Fei par la présidente de la FEI). La Task Force l'a proposé à la FEI et cela va être testé maintenant, au concours de Rotterdam et d'Aix la Chapelle.

La JSP est constituée de 3 membres : David Hunt (Président du club international des entraîneurs), Eric Lette (Juge international officiel Suédois), et Uwe Mechlem (ancien juge international officiel). Le JSP a le droit de changer des notes pendant le test. Est-ce une procédure risquée ?

DD : « Mr Mechlem, vous êtes membre de la JSP, qui est pour la première fois mise en œuvre. Pouvez-vous nous expliquer comment elle fonctionne ? »

Mr Mechlem : « Nous nous sommes assis tous les 3 ensemble dans la tour du speaker pour voir au mieux toute la carrière. Nous avons observé attentivement tout ce qui se passait sur la carrière tout en regardant 2 écrans face à nous. Un des écrans nous montrait le cavalier, l'autre nous donnait les notes par juge et par mouvement au fur et à mesure que se déroulait la reprise. »

DD : « Quel était précisément le travail du JSP ? »

Mr Mechlem : « Tout d'abord, nous devions nous accorder entre nous sur la note de chaque mouvement. Donc, moi j'avais à regarder en même temps la carrière et l'écran. Les 2 autres juges regardaient ce qui se passait dans la carrière. De plus, Mr Lette devait écrire notes et commentaires.

Quand le score d'un des juges de terrain était très différent de ceux des autres, nous contrôlions qui avait raison. Ou on se rappelait bien du mouvement ou on repassait la vidéo concernant un mouvement particulier. En même temps, la reprise continuait et nous devions la suivre au plus près. Tout devait aller très vite. Tout devait se faire en même temps.

Quand il y avait une erreur technique, nous avions la possibilité de changer la note. C'est ce qui nous avait été demandé par la FEI. Dans le cas où un juge n'avait pas vu une erreur, comme par exemple 13 changements de pied au temps au lieu de 15, ou que ce soit dû au fait que le juge voyant les changements de pied de face, il ne pouvait pas apprécier le synchronisme, ou quand il y a eu trop peu de pas dans le reculer ou le piaffer, dans tous ces là, nous avons la possibilité de changer la note. Mais quand les juges n'ont pas le même point de vue sur un passage présenté sans réelle faute technique, on laisse les notes tels quels, avec leurs différences. »

DD : « Combien de fois avez-vous changé les notes et comment ont réagi les juges de terrain ? »

Mr Mechlem : « Il y avait 20 partants dans cette épreuve et nous avons changé 5 ou 6 notes. Je peux vous assurer que nous avons eu un retour très positif de la part des juges de terrain. Dans 1 cas, nous avons même changé la note des 7 juges. Ils avaient tous mis un 4 ou un 5 que nous avons ramené à 3. Nous en avons parlé avec le cavalier concerné et aussi avec les juges de terrain. Tous ont été d'accord. Nous devons vraiment réfléchir à savoir si cela a de l'intérêt. C'était seulement un essai. Dans ce cas là, les changements de note n'ont rien changé au classement. »

DD : « Avez-vous eu un contact avec les juges de terrain au cours de l'épreuve? »

Mr Mechlem : « Oui, nous avons la possibilité de communiquer avec eux avec un grâce à un téléphone. Nous avons pu conseiller le juge avant qu'il n'ait finalisé la feuille de notes. Nous avons aussi justifié par écrit chaque modification de note, ce qui a été annexé à la feuille de note du juge de terrain. De cette façon, le juge et le cavalier concernés étaient informés»

DD : « Il semblerait que le JSP ait plus de travail que de simplement observer les scores ! »

Mr Mechlem : « Oui, la FEI veut que nous contrôlions les juges, qui juge bien, qui se trompe toujours et qui devrait être promu à des responsabilités importantes. Le JSP pourra aussi être consulté pour le choix des juges des championnats»

DD : « Une autre nouveauté était un jury de 7 membres autour du rectangle »

Mr Mechlem : « Oui, nous avons essayé plusieurs positions pour les cabines des 2 juges supplémentaires. Dans une épreuve, nous les avons placées aux coins du petit coté de A, mais cela n'a pas été probant car les juges voyaient trop de mouvements de dos. Donc nous les avons déplacés vers le milieu, tout près de A. C'était une amélioration car l'angle de vue s'en trouvait amélioré. Lors d'une autre épreuve, nous avons installé les 2 juges près des coins du grand coté, et à nouveau ce ne fut pas satisfaisant. Le résultat n'a pas beaucoup changé que nous ayons 5 ou 7 juges»

DD : « Avec 24 partants dans le GP du CDIO, vous avez changé 5 ou 6 notes sur les 6216 données (37 notes par reprise, multipliées par 24 cavaliers, multipliées par 7 juges de terrain). Ne pensez vous pas que les moyens soient exagéré au vu de leur effet, ou au contraire, cela se justifie t-il pour vous ? »

Mr Mechlem : « Je crois que cela en vaut la peine. Au cours de ces deux dernières années, les juges n'avaient pas une très bonne réputation. Il y avait trop de différence entre les notes, et trop de querelles. Nous annonçons que tout ce qui est possible sera fait pour améliorer la sportivité, pour les cavaliers.»